



Le BUS

BULLETIN DE LA CGT

Avril 2004

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

N°5

Éditorial

Sommaire

Page 2 : **Déroulement du vote pour élire le Secrétaire du CE**

Page 3: **Les commissions du CE**

Page 4/5 /6 : **Les échos des services**

Page 7: **Assurance maladie, se mobiliser en nombre le 1^{er} mai**

Page 8: **Une grande responsabilité syndicale .**

La PRP

Le 28 mars les français ont donné un message d'avertissement important au gouvernement. Dans le discours qu'il a présenté à l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre reprend les mêmes objectifs politiques et sociaux avec les mêmes attendus et le même calendrier que ceux déjà affirmés par son gouvernement précédent.

Avec une autosatisfaction rarement égalée, un discours ne laissant place à aucune nuance ou interrogation, le Premier Ministre agresse les millions de salariés et de citoyens qui se sont mobilisés pour faire entendre, dans les urnes, **leurs attentes d'une nouvelle politique économique et sociale.**

Ils ne trouveront dans le discours du Premier Ministre aucun écho à leur refus de voir le pays s'enfoncer dans le chômage, la précarité, l'injustice sociale.

Le syndicalisme a désormais une responsabilité immense pour permettre aux salariés de se rassembler, se faire entendre et obtenir les changements auxquels ils aspirent dans la politique économique et sociale.

La Cgt, le 17 mars 2004, a tenté d'amener les syndicats vers l'unité autour de la revendication de 3% d'augmentation de la valeur du point, mais la division syndicale a été la plus forte.

La Cgt ne se satisfait pas de cette division syndicale qui handicape et terni l'avenir des Traminots, la Cgt s'interroge sur la volonté d'agir des organisations syndicales de la Semvat.

Après le rejet de Connex le 24 novembre 2003, la relance possible d'un appel d'offre dans le cadre de la DSP laisse entrevoir une nouvelle mise en concurrence du réseau avec la menace Connex toujours bien présente.

L'avenir des Traminots est en jeu, le syndicalisme doit faire face à ses responsabilités.

Les organisations syndicales doivent prendre position clairement sur le futur choix de gestion des Transports à Toulouse, la Cgt les invite à faire le choix de la gestion publique pour sortir les Transports urbains du champ concurrentiel qui n'apporte rien aux Traminots !

Pour vos séjours et vos vacances au soleil de la côte d'Azur

Le « HOME DE L'ESTEREL »
à
MANDELIEU LA NAPOULE 06

C'est un village familial de Vacances, à 800 mètres de la mer et à 5 km de Cannes, équipé de chambres tout confort

Ouvert pour le festival de Cannes, à partir du mois de mai et sans interruption en mai-juin-juillet-août et jusqu'à mis septembre.

2 formules à toutes les périodes
1/2 pensions ou pension complète

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS
Comité des Œuvres sociales des
Syndicats Confédérés:

19 place Saint Sernin
BP 7094-31070 Toulouse Cedex 7
Tel: 05 61 23 48 73

Comité d'Entreprise

Les Traminots ont décidé de recomposer le paysage syndical de la Semvat.

C'est leur choix, ils ont pris leurs responsabilités, quoi qu'il arrive ils devront les assumer jusqu'au bout !

Ils ont sanctionné la Cgt en la plaçant troisième organisation syndicale, nous prenons acte.

Pour autant la Cgt respectera le choix des électeurs.

Il n'y a dans cette attitude que le simple respect de la démocratie.

Inutile d'employer les mots tels que « pacés » ou autres,!

La démocratie est un exercice très difficile, surtout lorsque l'on perd.

La Cgt sera respectueuse du choix des Traminots, elle votera pour les candidats de l'organisation arrivé en tête aux élections.

C'est là que la morale et l'honnêteté d'une organisation syndicale se mesure. vengeance !

Avant la première réunion du Comité d'Entreprise, la Cgt a rencontré à la fois l'organisation SUD et l'organisation FO, à ces deux organisations nous avons tenus le même discours, à savoir :

- La Cgt sera respectueuse du choix des Traminots, elle votera pour les candidats de l'organisation arrivé en tête des élections.

Il est vrai qu'à la Semvat le respect de la démocratie n'est pas une règle de vie ni une habitude.

Rappelons-nous les élections précédentes ou à plusieurs reprises, la Cgt s'est retrouvée en tête des élections, des alliances syndicales telles que FO, CFDT, CGC l'on systématiquement écarté de la gestion du CE.

A plusieurs reprises ces alliances ont donc barré la route à la Cgt, les Traminot n'en ont pas tenus compte dommage.

**Les choses seraient peut être bien différentes aujourd'hui...
Tout cela est à méditer.**

Donc la Cgt ne dispose que d'un seul siège au Comité d'Entreprise.

Pendant les deux années qui viennent elle ne pourra qu'observer et rendre compte aux Traminots.

La Cgt a été également écarté des commissions du CE, mais là ce sont les organisations syndicales qui l'ont décidé ainsi. L'organisation FO a présenté les candidats les plus âgés pour être certaine d'emporter la majorité des sièges des commissions.

C'est une façon de pratiquer peu respectueuse de la démocratie, chacun jugera de l'état d'esprit des sortants et de leur désir de

La Cgt ne dispose donc que d'un seul représentant dans la commission des œuvres sociales et dans celle des prêts, il assumera sa mission.

La Cgt n'assistera pas non plus au Conseil d'Administration de la Semvat, là aussi elle a été écarté par les organisations syndicales.

Pourtant en cette période de possible relance d'un appel d'offre sa présence aurait été bien utile aux Traminots !

Elle reste la seule organisation capable de donner au Comité d'Entreprise la dimension économique indispensable pour le suivi et la surveillance de l'entreprise et pour l'information des Traminots.

Mais les choses sont écrites pour deux ans.

Les Traminots sont adultes et responsables, ils feront le bilan le moment venu...

Vote pour la désignation des responsables du CE

Premier tour

Tous les votes se sont fait à main levée !

Secrétaire du CE :

M. LAUTHIER 4 voix
M.LARROQUE 4 voix

M.LARROQUE élu au bénéfice de l'âge.

Trésorier :

M. LAUTHIER 4 voix
M. HORGUES 4 voix

M.LAUTHIER élu au bénéfice de l'âge

Premier constat, SUD candidat au poste de trésorier envisage clairement la gestion du CE avec le cadre de la CGC.

Suspension de séance demandée par FO

A la reprise, M.LARROQUE démissionne en précisant qu'il ne peut gérer le CE avec un trésorier SUD !

Cette démission intervenant M. LAUTHIER démissionne à son tour, un deuxième tour de vote s'organise

Deuxième tour de vote

Secrétaire du CE :

M. LAUTHIER 4 voix
M. HORGUES 4 voix

M. LAUTHIER élu au bénéfice de l'âge

Trésorier du CE :

M. AUDRAN 4 voix
M. HORGUES 4 voix

M. AUDRAN élu au bénéfice de l'âge.

Le secrétaire-adjoint est M.GAILLARD, le trésorier adjoint M. HORGUES.

Bureau du CE définitif

Secrétaire M. LAUTHIER (SUD)

Secrétaire-adjoint M. GAILLARD (FO)

Trésorier M. AUDRAN (SUD)

Trésorier-adjoint M. HORGUES (FO)

Les commissions du CE:

Commission des Œuvres sociales: Gouzy(CFTC), Bernis, Hayraud, Barradas, Puerma, Masbou, Maziès, Desprès, Calmès (FO) Larroque, Eychenne (CFE-CGC), Pauly Serge (CGT),

Commission Formations et Emploi : Maurane, Barradas, Fabre, Bernis (FO), Lamela, Aumont, Bécane .

Commission Economique : Maurane, Desprès (FO) Jausiaux (CFE-CGC) Brousse (CFDT) Fabien (SUD)

Commission des prêts : Pauly Serge (Cgt)et les autres

Commission information et aide au logement : Darné, Couzinié (FO) Fabien, Lauthier (SUD) Bonnafous (CFTC)

A la lecture des noms vous constaterez par vous mêmes que beaucoup de représentant de FO sont « retraitables » dans les deux ans, voir dans les mois qui viennent.....

Vous trouverez l'ensemble des commissions sur le prochain compte-rendu du CE

Déclaration du bureau du Syndicat Cgt Toulouse le 24 mars 2004

Les délégués du personnel sont réunis aujourd'hui pour respecter les termes de l'article L.122-32-5 du Code du Travail, au sujet du reclassement d'un salarié, suite à un accident du travail ou à une maladie, en l'occurrence M. RUEFF Jean Luc.

Nous sommes ici en présence d'un Traminot victime de la catastrophe d'AZF, donc en situation d'accident du travail. Nous mesurons aujourd'hui les réelles conséquences de la plus grande catastrophe industrielle qu'ait connu notre pays.

Au delà des dégâts matériels, les conséquences sur la santé physique et mentale des salariés et des toulousains est immense. Les salariés sont encore et toujours victimes de la recherche effrénée de profits, même au mépris de la sécurité, Grande Paroisse en est un exemple douloureux.

La CGT n'acceptera pas que ce Traminot déjà directement touché par ce drame, subisse en plus la perte de son emploi, et par voie de conséquence une perte sur ses revenus. Autour de nous beaucoup trop de salariés ont eut à subir fermetures d'entreprises, délocalisations, restructurations qui se traduisent toujours par des licenciements.

Au delà du cas qui nous réuni aujourd'hui, une opposition ferme des syndicats est indispensable pour que si cela se reproduit, tout salarié puisse compter sur le soutien des organisations syndicales.

Le syndicat CGT se prononce sans équivoque pour le reclassement de ce salarié et de tout salarié qui se trouvera dans une telle situation et rejette avec force tout projet de licenciement présent et futur.

La baisse de l'offre de service est progressivement mise en place sur le réseau. C'est la grande recherche d'économies. Comme d'habitude ces économies se feront sur le dos des conducteurs et des usagers.

8

Comment peut-on réduire le nombre de service sur une ligne aussi fréquentée que la ligne 38 ?

Sur la ligne 14, qui dessert l'hôpital Purpan le dimanche, la fréquence passe de 15 à 27 minutes, bonjour le service public !

14

Sur la ligne 8, la réduction de l'offre provoque le mécontentement des conducteurs et des usagers ! En vacances et le samedi la fréquence passe à 20 minutes ...

Sur le 46 même si les conducteurs ne manifestent pas leur colère, le malaise existe aussi chez eux et chez les usagers!

38

La gestion libérale du Service public est en marche forcée à la Semvat.

Un service public ne se gèrera jamais comme une entreprise privée.

Un service public c'est la possibilité donnée à tous et à chacun d'accéder à un service quelque soit son lieu de résidence.

46

La Direction attaque de front le Service public, distribue avec largesse les deniers publics aux cadres, aux « collaborateurs dociles ». Elle dépense sans compter lorsqu'il s'agit de récompenser à droite ou à gauche les « bons éléments » qu'elle se choisit ...

De son côté l'ex-président du SMTC a dépensé des millions d'euros en communication, peinture bus, palissades de chantier et autres « babioles » pour la campagne « Tisseo »

Etc

Et maintenant, que l'argent a été jeté par les fenêtres, on fait des économies sur le dos des conducteurs et des usagers, c'est trop facile, la Cgt ne vous laissera pas faire.

La Cgt ne vous laissera pas détruire le service public des Transports à Toulouse.

Service sûreté : le jouet du DRH !

Depuis quelques mois, les services « prévention » et « vérification » sont regroupés sous le vocable « **Sûreté** ». Cela permet au DRH de chapoter les choses. Celui-ci se permet même en réunion officielle des Délégués du Personnel de déclarer « Ne me faites pas ch...avec ça, je m'occupe de tout, c'est chez moi ! Pas touche » Pour ce qui est des vérificateurs, les dernières nominations de contrôleurs de vérification leur laissent un goût amer dans la bouche. Ils ont assisté à un parachutage en règle des salariés de la prévention. La direction est allé jusqu'à ne pas afficher les places de contrôleur de vérification qui se libéraient empêchant ainsi les vérificateurs de postuler.

La direction fait pression sur les salariés de la vérification pour qu'ils deviennent conducteur-receveur. Elle invoque une soit disant « filière » incontournable mise en place chez les vérificateurs.

Elle oublie un peu trop facilement que les salariés ont des droits qu'il faut respecter.

On ne peut obliger un salarié à changer de métier sous la contrainte !

Droit de retrait :

J'ai informé ce jour le Président du **CHSCT** du danger grave et imminent qu'encourt l'ensemble des employés des services techniques des ateliers du site de « Grande Bretagne ».

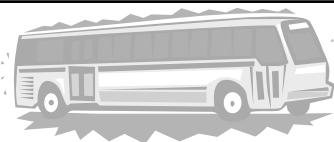
Ces employés risquent à tout moment d'être blessés par des tuiles ou des bouts de liteaux qui se décrocheraient de la toiture vétuste.

En effet, quand cette dernière est soumise à de forts vents, comme cela est le cas aujourd'hui (rafales à 80 Kms/Heure d'après météo France), les liteaux risquent de se rompre, laissant tomber les tuiles dans l'atelier comme ce fut le cas l'an passé.

Le **CHSCT** demande depuis de longs mois la



Grâce à l'action rapide de la Cgt, la tentative de remise en cause des roulements titulaires n'a pas été possible.



Interurbain

En effet, la direction de l'Inter, sous prétexte de sous-traiter des lignes (navettes) pendant les périodes de vacances scolaire, tente de supprimer sans autre forme de procès les roulements de titulaires de lignes.

Du coup, le titulaire se retrouverait voltigeur pendant cette période de vacances.

La direction de l'Inter pratique également la discrimination de façon permanente.

Si un conducteur vient à réclamer ses droits avec un peu trop d'insistance, le responsable des méthodes n'hésite pas à menacer les salariés de ne plus leur attribuer de bonnes équipes !!! Ce genre de chantage est inadmissible.

Sur le temps de travail, il existe aussi quelques disfonctionnement, avec notamment la disparition sur certains TM des temps de haut le pied, de perception, de plein de gas-oil etc,

Il arrive régulièrement que des conducteurs ne bénéficient pas du repos journalier de 10 heures !

Tout comme pour certains voltigeurs, le temps passé à conduire les véhicules de liaison (VL) n'apparaît pas sur les tableaux de marches pour que le temps de travail n'excède pas les 14 heures d'amplitude.

Encore pire, les tableaux de marche sont modifiés et ajustés au jour le jour.

La Cgt alerte solennellement la direction de la Semvat sur ces dysfonctionnements graves.

En cas d'incident voire en cas d'accident cela pourrait bien conduire les conducteurs derrière les barreaux d'une

réfection totale de la toiture ou la mise en place d'un filet de protection.

A ce jour rien de concluant n'avait été réalisé.

Le droit de retrait exercé par les salariés a débloqué les choses, des mesures vont être prises pour sécuriser l'atelier avec la mise en place d'une bâche de protection

Frédéric Di Palma.
Secrétaire du CHSCT.

AFFAIRE « Jean- Pierre P » Suite...

Notre Camarade n'a toujours reçu aucune aide de la part du « chef » de la DRH.

Pourtant celui-ci à grand renfort de déclaration de principe s'était engagé auprès de ses « alliés syndicaux » à l'époque, à prendre des mesures pour rendre son licenciement moins difficile à vivre ! On peut ici mesurer ce que valent les paroles avancées par les directeurs....

Ou en sommes-nous aujourd'hui ???

Notre Camarade devrait récupérer son permis de conduire assez rapidement. Voilà maintenant que la justice donne raison à la Cgt, Jean-Pierre récupère son permis de conduire !!!

La Cgt invite tous les Traminots à se souvenir des évènements qui ont entouré l'affaire de Jean-Pierre.

Elle les invite à méditer longuement sur les différents mensonges qui ont circulés autour des soit disant « mauvaises intentions » de la Cgt !

La Cgt veut-elle vraiment sauver Jean-Pierre ou alors utiliser cette histoire à d'autres fins, murmurait le DRH à certaines oreilles syndicales ?

Aujourd'hui quel est votre opinion sur le sujet ? Maintenant que la justice a tranché ... et donne raison à la Cgt ?

La Cgt se demande toujours pourquoi il n'a pas été possible de garder Jean Pierre à son poste d'employé à la recette juste un an de plus ???

La Cgt se demande encore pourquoi ces trois organisations syndicales ont abandonné un salarié et pourquoi elles ont préféré écouter et suivre les « élucubrations » d'un DRH revanchard ???

La Cgt se demande encore comment ces trois organisations syndicales n'ont même pas essayé de faire appliquer la Convention Collective des

Samedi : la « prime » ?

La prime du samedi d'une valeur de 7,62 € (soit 50,00 F brut) est maintenant étendue à l'ensemble des personnels travaillant le samedi.

Une simple injustice est réparée.

Un accord est proposé à la signature, la Cgt examinera son contenu et consultera ses adhérents pour connaître leur sentiment sur une éventuelle signature de cet accord.

La Cgt reste convaincue, qu'une prime d'un montant aussi faible en plus, ne règle en rien la problématique des conditions de travail.

Mais si minime soit-elle c'est toujours bon à prendre me direz-vous !

Bien sûr, nous avons une prime mais nous restons avec les mêmes problèmes et les mêmes revendications en suspend !!

Les conducteurs travaillent et travailleront toujours le samedi, c'est le service public qui veut ça..

C'est pourquoi la Cgt préfère travailler à améliorer les conditions de travail et milite pour faire disparaître les samedi et dimanche les équipes coupées qui ne se justifient pas toujours et qui dérangent les conducteurs.

Promotions ultra-rapides : Mode d'emploi !

Première condition : Jouer de préférence au rugby ou avoir joué....

Deuxième condition : travailler au service « prévention-sûreté »...

Troisième condition : Avoir des liens d'amitié avec le « gourou » du service

Conclusion :

Après moins d'un an de présence dans l'entreprise vous deviendrez : Contrôleur

C'est pas beau ça ?

ASSURANCE MALADIE

Premières consultations

Le Ministre de la Santé a commencé à recevoir les partenaires sociaux sur l'épineux dossier de l'assurance maladie.

Après la réforme des retraites, le gouvernement Raffarin s'attaque au chantier de l'assurance maladie. Dans son discours de politique générale, le premier ministre a réaffirmé au début du mois que la réforme serait « débattue au Parlement à l'été comme prévu ».

Ce qui ne laisse que trois mois pour boucler les discussions. Or le dossier est explosif et il s'agit d'assurer la couverture santé des français tout en comblant un déficit de trente milliard d'euros (ce qui représente seulement 10% du budget total).

La réforme concerne toutes les dimensions de la branche santé : qualité des soins, niveau de remboursement, financement, gouvernance et organisation, rôle de l'État.

A ce stade, le gouvernement n'a pas dévoilés es projets. Philippe Douste-Blazy, nouveau ministre de la santé et Xavier Bertrand, secrétaire d'état à l'assurance maladie, ont reçu les représentants des syndicats et du patronat du 13 au 20 avril.

Les secrétaires généraux des trois principales confédérations, François Chérèque (CFDT), Jean Claude Mailly (FO) et Bernard Thibault pour la Cgt, ont inauguré le tour de piste.

A l'issue des premiers entretiens, il apparaît que le ministre de la Santé souhaite avancé dossier par dossier.

Un premier round concernerait la gouvernance de la Sécu (le mode de gestion), qui serait séparé des questions des « abus et gaspillages » et enfin l'hôpital et des mesures financières.

Le ministre a indiqué qu'un premier document sur la nouvelle organisation de l'assurance maladie serait présenté d'ici fin avril.

Favorable à une négociation globale, François Chérèque s'est dit inquiet face au « saucissonnage » de la

réforme.

De son côté Bernard Thibault a estimé que le gouvernement réfléchit à des mesures qui « risquent d'être impopulaires » et qu'il était « opportun que les salariés se fassent entendre ».

Il a ainsi souhaité une forte mobilisation des



BULLETIN DE LA CGT

Syndicat CGT- Semvat
9, rue Michel Labrousse
31081 Toulouse Cedex

Permanence Atlanta

Tel 05 62 11 29 78

Fax 05 62 11 29 96

cgt.semvat@free.fr

Permanence Giat : tel / fax 2432

Permanence Métro : tel 3040

Publié sous la responsabilité du
bureau du Syndicat CGT.



La Cgt est toujours en attente d'une décision de justice sur l'application de la PRP.

L'intervention de la Cgt n'est pas resté

sans effet puisque la direction commence à recenser les candidats à la PRP.

Cela ne veut pas dire qu'elle appliquera

Lors du dernier CE la direction a communiqué les chiffres suivant : 91 personnes sont intéressées par la PRP et 50 sont en attente.

La direction a indiqué que la PRP doit se faire dans des critères acceptables économiquement.

Elle tente encore de dissuader les Traminots à demander la PRP en imposant des 1/2 journées de travail en lieu et place d'une semaine sur deux ! C'est peut être cela les critères économiques ...

Il faut absolument maintenir la pression pour obliger la direction à appliquer les accords signés par l'UTP au niveau national sur la mise en place de la PRP

Une grande responsabilité Syndicale

Les organisations syndicales ont une grande responsabilité à assurer au lendemain des élections régionales.

C'est pourquoi la Cgt a immédiatement pris l'initiative de s'adresser aux autres Confédérations pour leur proposer « la réunion d'un sommet inter-syndical destiné à dégager les axes d'une intervention unitaire auprès du gouvernement et du patronat ».

Pour l'heure, aucune organisation n'a répondu positivement à l'invitation et FO l'a refusée. « Il est assez navrant de remarquer une nouvelle fois que les syndicats affichent leur impuissance à intervenir », a jugé Bernard Thibault, le 6 avril sur les ondes des radios.

« Dans le contexte que nous vivons aujourd'hui, dans une précarité sociale qui ne fait que s'accroître [...], l'heure n'est pas de maintenir un état de concurrence entre les organisations syndicales dans un pays qui en plus est faiblement syndiqué », a-t-il insisté.

Pour autant, la CGT ne se résignera pas à la division syndicale et ne relâchera pas ses efforts pour surmonter les difficultés et créer les conditions de l'unité, meilleur gage

Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date d'entrée : Qualification :

Bulletin à transmettre à Cgt-Semvat 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
Email cgt.semvat@free.fr - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



Syndiquez-vous efficace !